

## SYNOPSIS DE REUNION

## Dix-neuvième Séminaire Annuel de New York de l'IPI

## Criminalité Organisée et Conflit au Sahel-Maghreb Comprendre les Liens, Répondre à la Menace

Dotés d'un pouvoir économique et politique croissant, les réseaux de criminalité transnationale organisée constituent désormais un facteur global de risque pour la paix, la sécurité et le développement au niveau international. Les réseaux criminels ont évolué pour prospérer dans des régions touchées par des conflits et des institutions faibles et, faisant partie des forces du marché mondial, ils détruisent la stabilité et la sécurité humaine au sens large. Contrer cette menace est donc une responsabilité partagée de la communauté internationale qui ne peut plus être ignorée par les efforts de construction de la paix et d'appui multilatéral aux gouvernements dans des environnements fragiles. Telle était la principale conclusion du Dix-neuvième Séminaire Annuel de New York de l'Institut International pour la Paix, tenu le 8 avril 2014.

Dans la région du Sahel-Maghreb, les enlèvements pour des rançons, le trafic d'êtres humains, et la circulation illicite de produits de contrebande, d'armes et de drogues ont créé un mélange explosif qui ne manque pas d'influencer les dynamiques de gouvernance, d'insurrection armée, et d'extrémisme violent. Ainsi que les participants au séminaire de New York l'ont observé, la criminalité organisée a joué un rôle essentiel dans l'éruption des crises sécuritaire et de gouvernance au Mali en 2012. Bien que le soutien international fourni au Mali a permis d'enrayer la crise, et que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) vise à faciliter le processus de stabilisation politique dans le pays, la vulnérabilité institutionnelle et socio-économique à la criminalité organisée comme obstacle à une paix durable demeure préoccupante.

Lors de discussions vives entre experts et principales parties prenantes répartis en panels et groupes de travail, plusieurs recommandations importantes pour la communauté internationale et en particulier la MINUSMA ont émergé :

- Acquérir une compréhension globale et dynamique. La première et la plus importante étape d'une réponse à la menace est de développer une compréhension globale et constamment actualisée de l'économie politique du crime organisé, y compris des dynamiques des marchés illicites existants, de l'identité, des liens et opérations des acteurs criminels; ainsi que les objectifs, les moyens et l'influence politique et économique de ces acteurs. Pour générer cette compréhension, l'accent devrait être mis, entre autres, sur une cartographie des origines et des dynamiques de ces marchés par une étude de terrain et des activités des communautés locales. La connaissance du contexte local a été mise en lumière comme étant une condition préalable à la compréhension des conditions opérationnelles des réseaux criminels. Certains mécanismes de collecte de renseignements, tels que le Groupe de centralisation du renseignement (AFISU) de la MINUSMA, pourraient contribuer à cette compréhension.
- Développer une réponse cohérente et coordonnée. Si l'appropriation nationale est essentielle, des réponses stratégiques effectives à la criminalité organisée ne peuvent être limitées à des politiques nationales. Les initiatives doivent également être sous-régionales et régionales, prenant en compte les marchés de l'offre, du transit et de la demande, ainsi qu'une responsabilité internationale partagée. A cette fin, certaines options supposent d'améliorer, harmoniser et mettre en œuvre les cadres nationaux et multilatéraux existants; considérer l'utilisation possible

de sanctions ciblées ; et développer des partenariats fonctionnels avec des organisations et acteurs non étatiques qui servent souvent à renforcer les capacités limitées des gouvernements nationaux et des opérations multilatérales.

- Envisager de collaborer avec des contrevenants dans certains cas. En plus d'être une menace stratégique à la paix et la sécurité internationales, la criminalité transnationale organisée est une force sociale devant être prise en compte dans la définition de processus de stabilisation et de transition au sein des pays. Des communautés et acteurs qui autrement seraient exclus peuvent profiter du crime comme moyen d'existence, et ils ont le potentiel de nuire aux efforts de paix. Par conséquent, il revient aux décideurs politiques d'examiner attentivement la manière dont les marchés criminels et les acteurs qui y sont associés sont perçus et présentés, avant de développer des réponses appropriées. La médiation avec des groupes criminels, afin de réorienter des structures incitatives et mettant l'accent sur l'atténuation et le confinement plutôt que l'éradication est un outil qui pourrait être davantage exploré.
- Transformer l'économie politique. Au delà de la stabilisation à court terme du Mali et de l'appui au processus politique en cours, il est important de s'attaquer aux causes structurelles d'instabilité qui ont permis aux réseaux criminels de prospérer au départ, dans le cadre d'une stratégie à plus long terme. A cette fin, les réglementations devraient soutenir le renforcement des capacités institutionnelles, de même que la surveillance civile et la responsabilité. Elles devraient également trouver les moyens de générer une volonté politique réelle et des incitatifs à la transformation d'une économie politique sous-jacente. Si la communauté internationale doit examiner attentivement la légitimité politique de ses partenaires gouvernementaux et des administrations locales, c'est au gouvernement national qu'il revient premièrement de régler les problèmes d'exclusion sociopolitique et économique, fournir des services de base, construire la résilience institutionnelle, développer des alternatives économiques viables, et générer des mécanismes permettant de lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent – ceci outre un cadre de mise en application des lois solide mais pas isolé. En dépit de leurs faiblesses et de la politisation actuelle, la société civile et les media ont un rôle important à jouer pour contribuer à cette transformation. Les panélistes ont noté que les élections législatives de 2013 au Mali ont contribué à entremêler de nouveau certains agendas criminels et la politique nationale. Les partenaires internationaux ne devraient pas succomber à une attitude de statu quo – au Mali et au delà, la dynamique visant à empêcher les structures criminelles de consolider leur influence doit être poursuivie.
- Rationaliser le soutien des Nations Unies. En autorisant la MINUSMA, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est déclaré « toujours préoccupé par les graves menaces que représente la criminalité transnationale organisée » dans sa Résolution 2100 (2013). Toutefois, il n'a pas doté la mission d'un mandat clair pour résoudre ce problème. Les participants au séminaire ont reconnu les risques liés à l'attribution d'un mandat explicite à une mission, en vue de lutter contre la criminalité organisée —ceci pourrait, par exemple, mettre en danger le personnel, limiter des options viables, et susciter des attentes irréalistes. Ils ont observé que le principal défi pour les opérations de paix multilatérales en matière de criminalité transnationale organisée tient au développement d'une vision stratégique et la génération d'idées créatives afin de mettre en œuvre les dispositions des mandats existants d'une manière plus significative. A cette fin, les participants ont proposé des recommandations qui visent, au delà de l'appui qu'apporte actuellement la mission au gouvernement dans le processus de négociation, à la mise en œuvre des accords de paix, et au renforcement de la présence effective et légitime de l'Etat et de la stabilité sur l'ensemble du territoire, à :
  - Réaffirmer le soutien fort des Etats membres et du siège au mandat de stabilisation de la mission
  - Développer une orientation stratégique sur la manière d'intégrer le crime organisé comme une question transversale au niveau de la mission, qui pourrait bénéficier d'une analyse soutenue, d'évaluation, et de capacités de rapport (par exemple à travers l'ASIFU, une meilleure coopération au sein de la mission, et une intégration opérationnelle avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest).

- Travailler à l'élaboration d'une vision et d'objectifs communs entre l'ONU et le gouvernement, qui mettent l'accent sur la construction d'une résilience institutionnelle contre la criminalité organisée et sur une implication citoyenne fondée sur des approches novatrices.
- Equilibrer des stratégies régionales, tel que la surveillance des frontières, avec des initiatives locales, par exemple de police communautaire.
- Maintenir des attentes réalistes sur ce que peut réaliser le maintien de la paix dans l'appui aux stratégies visant à lutter contre la criminalité organisée, lesquelles nécessitent habituellement des approches de transformation des structures incitatives économiques à long terme.

- Maximilian M. Meduna